



# RILLIEUX LAPAPE.FR

## COUPONS SPORT ET CULTURE

Favoriser l'accès au sport et à la culture des jeunes en finançant une partie des inscriptions dans les associations : c'est la raison d'être des coupons !



### À QUI PROFITE LES COUPONS ?

La Ville reconduit chaque année les coupons sport et culture qui profitent aux enfants rilliards de 6 à 16 ans et dont les parents perçoivent l'Allocation de rentrée scolaire (ARS). Le prix d'une cotisation annuelle dans une association est loin d'être une priorité pour les petits budgets. Et pourtant, pratiquer un loisir sportif ou culturel est tellement enrichissant ! Par cette aide financière qui varie entre 16 et 120 euros, la Ville offre les mêmes chances à tous les Rilliards.

Leur montant varie en fonction du coût de l'adhésion : de 16 à 48 euros pour une activité sportive, de 30 à 90 euros pour une activité culturelle et jusqu'à 120 euros pour la pratique d'un instrument de musique. Et puisque sport et culture sont complémentaires, vous pouvez demander des coupons pour l'un ET l'autre.

#### **Vous pouvez bénéficier du dispositif si :**

- ▶ Votre enfant est né entre 2004 et 2014
- ▶ Votre enfant est inscrit dans une association culturelle Rilliarde
- ▶ Vous habitez Rillieux
- ▶ Vous percevez l'Allocation de rentrée scolaire (ARS)

#### **Méthode pour faire sa demande :**

Vous devez au préalable avoir créé un compte citoyen, sur [demarches.rillieuxlapape.fr](https://demarches.rillieuxlapape.fr)

Puis vous devez déposer un dossier COMPLET, c'est à dire :

- ▶ [Devis d'inscription rempli par l'association et par la famille](#)
- ▶ Attestation de la CAF indiquant la perception de l'allocation de rentrée scolaire pour l'année scolaire 2020/2021

Les dossiers ne sont pas traités en "direct", mais via ce portail :

- ▶ dépôt des dossier uniquement en ligne du 31 août au 30 septembre 2020, puis du 1er octobre au 9 novembre 2020, aide au dépôt des dossiers en ligne possible sur rendez-vous au 04 37 85 00 00.

Les associations seront contactées par mail, pour vérification de l'inscription de l'enfant.

- ▶ Pour que les coupons soient versés aux associations, vous devrez finaliser votre inscription entre le 31 aout et le 9 novembre 2020.
- ▶ Les dossiers déposés en ligne du 31 août au 30 septembre seront traités en priorité.

Si l'inscription est confirmée, la ville paiera l'aide correspondante à l'association. C'est l'association qui vous reversera l'aide.

Vous recevrez par mail ou par SMS (il est donc impératif de noter au moins un mail ou un numéro de portable) une réponse des suites réservées à votre demande.



[FAIRE UNE DEMANDE DE COUPON CULTURE](#)



[FAIRE UNE DEMANDE DE COUPON SPORT](#)

**VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE**  
Hôtel de ville - 165, rue Ampère  
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/sports-et-loisirs/coupons-sport-et-culture-385.html>